

Réunion d'Information Syndicale : Négociation de la convention collective de la métallurgie Projet RELOAD (refonte statut social Airbus group)

Toulouse, le 14 octobre 2021

Qu'est ce que la convention collective de la métallurgie ?

Une convention collective est un texte signé entre les syndicats des salariés et les syndicats d'employeurs sur une branche d'activité ou sur une zone géographique. Elle encadre les conditions d'emploi et de travail spécifiques à ce périmètre par rapport au Code du travail. Pour Airbus, c'est la convention collective de la métallurgie qui s'applique.

Depuis septembre 2016, une refonte complète de la convention collective de la métallurgie est en cours de négociation sur les thèmes du **temps de travail**, de la **classification**, de la **santé et des conditions de travail**, des **relations individuelles de travail**, de l'**emploi et de la formation**, de la **protection sociale**, de la **rémunération**, et du **dialogue social en entreprise**.

Quelles sont les transformations en cours de négociation ?

- Introduction d'une **nouvelle méthode de classification** fondée sur le poste de travail et non plus sur la qualification du salarié ⇒ **fin de la reconnaissance des diplômes** et de l'expérience
- Rémunération en fonction du poste occupé ⇒ **risque de salaire en dent de scie**
- Prime d'ancienneté ⇒ nouveau calcul défavorable
- Temps de travail ⇒ **annualisation** du temps de travail, **augmentation de la durée de travail** sur une semaine (46h max) et **explosion des heures supplémentaires** (jusqu'à 450h contre 220h aujourd'hui).

Et encore beaucoup d'autres points de négociation qui viennent menacer notre statut social, ce que la CGT combat en défendant d'autres propositions.

La direction nous a récemment tous informés du projet RELOAD. Il s'agit du projet de déploiement de la convention collective en cours de négociation dans le Groupe Airbus, avant même qu'elle ne soit encore signée !

Quels sont les enjeux pour les salariés ?

Quelles seraient les conséquences sur nos acquis ?

Pour en savoir plus, le syndicat CGT vous invite à participer à une **Réunion d'Information Syndicale (RIS)** :

Lundi 18 octobre 12:45-14:15 - Salle Dubaï S254 (M86 St Martin)

Également en visio avec le lien ci-dessous ou en flashant le QR code:

<https://meet.google.com/yoe-imny-wvc>

Pour participer, il suffit d'informer votre supérieur hiérarchique 24h à l'avance (idéalement ce vendredi 15/10). Celui-ci ne peut pas refuser car chaque salarié a le droit de se rendre librement et sur son temps de travail à une réunion d'information syndicale dans la limite de 3h par an.

